



LA LETTRE

••• Le magazine d'information du SICTOM Sud-Allier >> N°16 - Mars 2018



Chers usagers du SICTOM Sud Allier,

Lorsque vous recevrez cette lettre, nous nous préparons à célébrer le 40^{ème} anniversaire de notre collectivité.

C'est en effet en avril 1978 qu'a été officiellement créé notre Syndicat. Je ne peux pas évoquer cette période sans rendre hommage aux élus qui assumèrent alors les principales responsabilités. Comment ne pas citer notamment Jean PORTEJOIE le premier président et ses deux vice-présidents Ernest MAXIMIN et Edmond MAUPOIL ?

C'est leur équipe qui choisît le site de BAYET et le principe de l'incinération des déchets ayant tout de suite imaginé la possibilité de vendre la vapeur produite à l'equarrissage voisin. On ne peut que saluer leur talent de visionnaires bien conseillés par Gérard LAPLANCHE qui deviendra par la suite le Directeur de la nouvelle structure intercommunale.

Aujourd'hui le SICTOM regroupe 136 communes auxquelles viendront se joindre dès cette année 13 communes de l'ex communauté le Donjon Val Libre. Nous assurerons alors le service pour près de 100 000 habitants.

Les plus gros investissements ayant été réalisés, nous nous sommes fixés comme ligne de conduite de poursuivre le désendettement du Syndicat et de continuer à diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En terminant, je souhaite remercier mes quatre vice-présidents et amis André BIDAUD, François DARD, Claire MATHIEU PORTEJOIE et Jacques BLETTERY ainsi que tous les membres du Bureau et les délégués des communautés de communes pour leur assiduité à nos réunions et la confiance qu'ils nous accordent.

Merci enfin à tous nos collaborateurs.

Je suis certain que le SICTOM sud Allier saura dans les années à venir toujours être plus proche de nos usagers.

Je n'ose pas donner rendez-vous pour le quatre vingtième anniversaire !!



Pierre COURTADON,

Président SICTOM Sud-Allier



SOMMAIRE

3 - ACTUS

4 - DOSSIER

Le SICTOM a 40 ans
Programme des portes ouvertes

9 - SACS JAUNES

Planning annuel

10 - ENSEMBLE, MOINS DE DECHETS

Repair Café, Fablab
Accompagnement
des professionnels et associations

14 - COLLECTE & TRAITEMENT

Sécurisation des collectes
Utilisation du mâchefer

17 - DANS NOS DECHETTERIES

Badges et travaux

18 - L'ASTUCE RÉDUC

Nos livres voyagent

19 - BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

LA LETTRE Magazine d'information du SICTOM Sud-Allier

*Directeur de publication M. Pierre COURTADON *Conception, rédaction : SICTOM Sud-Allier *Visuels, photos : Sabine COMPAS, SICTOM Sud-Allier, ADEME et Ecomobilier *Impression : TYPOCENTRE - ZI de Blanzat BP 117 Rue Benoist d'Azy - 03103 MONTLUCON cedex *Tirage : 46 300 exemplaires *Dépôt légal : 2007 - ISSN 1779 - 5257 *Imprimé sur papier 100% recyclé



Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à nous contacter :

SICTOM Sud-Allier
10 rue des Bouillots
03500 BAYET

04.70.45.51.67 - N° vert 0 800 831 628
www.sictomsudallier.fr
Facebook : SICTOM-Sud-Allier

149 communes, 166 961 usagers

A partir du 1^{er} avril 2018, 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre vont rejoindre le SICTOM Sud-Allier qui étendra ainsi son territoire pour compter 149 communes adhérentes et un total de 100 961 habitants.

Sur ces nouvelles communes, les services rendus à la population seront maintenus et améliorés par le SICTOM.

La déchetterie du Donjon sera ainsi reconfigurée, avec des horaires d'ouverture qui pourront être modifiés.

Par ailleurs, le Syndicat a d'ores et déjà programmé la fourniture de bacs jaunes pour le tri des emballages ménagers recyclables à domicile. Les premières collectes auront lieu à partir de septembre 2018.

A terme, les services et accompagnements proposés par le SICTOM Sud-Allier seront uniformisés sur l'ensemble du territoire : sensibilisation au sein des établissements scolaires et structures locales, mise en oeuvre du compostage dans les cimetières, visites de sites...

La collecte des ordures ménagères inchangée

Actuellement assurée par SITA-SUEZ, la collecte des ordures ménagères restera inchangée jusqu'en décembre 2021. Les bacs de regroupement implantés dans les communes et leurs jours de collecte resteront identiques.

Les ordures ménagères seront toujours dirigées vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, GAÏA, située à Cusset. A terme, le SICTOM Sud-Allier reprendra ce service de collecte avec ses propres moyens humains et matériels.

Modification du système de financement

La communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire a décidé d'instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et



13 nouvelles communes

Avrilly, Le Bouchaud, Le Donjon, Le Pin, Lenax, Loddes, Luneau, Montaiguët en Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, St Didier en Donjon, St Léger/Vouzance et Varennes/Tèche, soit un total de 4 312 habitants.

place de la Redevance, initialement en place sur ces 13 communes. Un lissage des coûts sur 4 ans sera mis en oeuvre afin d'assurer la meilleure transition possible pour les usagers entre les deux systèmes de financement du service de collecte et traitement des déchets ménagers.

Journées portes ouvertes

SICTOM SUD-ALLIER
10 RUE DES BOUILLOTS-03500 BAYET
04.70.45.5167
SICTOM-SUD-ALLIER@WANADOO.FR

Célébrons ensemble les 40 ans du SICTOM Sud-Allier et l'inauguration des travaux de performance énergétique de l'UVEOM de Bayet.

RENDEZ-VOUS page 8 pour retrouver le programme complet de ces deux journées portes ouvertes.



40 ans au service des territoires

Les 6 et 7 avril prochains, nous célébrerons les 40 ans de notre Syndicat... 40 ans de service aux usagers pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

En 40 ans, le SICTOM Sud-Allier a évolué, s'est adapté à la réglementation, a créé puis optimisé plus d'une centaine de circuits de collecte, a construit de nombreuses installations de traitement et a su s'inscrire dès le départ dans une logique de développement durable et d'économie circulaire autour du déchet.

Au-delà des aspects techniques et matériels, au coeur de notre organisation, il y a aujourd'hui 127 personnes qui oeuvrent au quotidien pour que les déchets de chacun soient collectés puis valorisés.

Evolutions, perspectives... ce dossier vous en apprendra un peu plus sur nos activités et nos missions. Mais pour mieux comprendre notre rôle, nous vous attendons nombreux les 6 et 7 avril pour les portes ouvertes !

Créé en 1978, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Sud-Allier a pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il assure ainsi l'exercice de la compétence «gestion des déchets ménagers» que les communautés de communes et communauté d'agglomération ont choisi de lui déléguer.

85 communes à ses débuts, 149 en 2018 avec la récente adhésion de 13 communes de l'ex com com du Donjon Val Libre ; 27 agents en 1982, 127 aujourd'hui ; 7 camions au démarrage, 36 quarante années plus tard... Le SICTOM Sud-Allier est passé d'une structure familiale à une entité beaucoup plus conséquente aujourd'hui afin de gérer la production de déchets de plus de 100 000 usagers.

Globalement, les usagers se soucient peu du sort de leurs déchets une fois qu'ils ne sont plus devant leur porte et pourtant, ils passent par de nombreuses étapes que nous vous présentons ici...

Dates clés

- 1978** - Création officielle du SICTOM comme Syndicat d'études
- 1^{er} avril 1982** - Mise en route des circuits de collecte sur plus de 85 communes avec 27 agents et 7 benues
- 1987** - Construction du 2^{ème} four de l'incinérateur
- 1992** - Construction de la 1^{ère} déchetterie du département à Bayet
- 1995** - Signature du 1^{er} contrat Eco-Emballages auvergnat (15^{ème} en France)
- 1996/97** - Construction de l'une des premières unités de traitement des activités de soins à risques infectieux en France
- 1997/98** - Mise aux normes du traitement des fumées, 42 millions de francs
- 2000** - 1^{er} Syndicat de l'Allier à lancer la collecte sélective des emballages au porte à porte
- 2002** - Mise en place d'une biosurveillance des retombées atmosphériques autour de l'usine
- 2006/07** - Mise aux normes du traitement des fumées et du système de combustion, 24 millions d'euros
- 2017** - Travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'usine, 1,3 million d'euros

Au coeur de nos missions, des élus et des agents

Autour du président Jean PORTEJOIE et du directeur Gérard LAPLANCHE, ce sont 27 agents qui assurent, à partir du 1^{er} avril 1982, la collecte des ordures ménagères, des encombrants et des épaves automobiles, ainsi que des emballages en verre, en régie. A cette époque, pas de déchetterie, ni de sacs jaunes pour le tri des emballages, ces services seront développés une dizaine d'années plus tard... Il faut dire que les déchets étaient beaucoup moins nombreux que maintenant, le verre était consigné, les emballages étaient réduits et les produits en plastique étaient assez peu développés.



Photo de «famille» en 1985. Certains sont encore au SICTOM...



Pierre COURTADON,
Président
du SICTOM
Sud-Allier depuis
2000

Quels sont les événements qui ont marqué la gestion des déchets ménagers sur la dernière décennie ?

Je crois que la dernière décennie a été marquée par l'important travail réalisé pour développer et améliorer la collecte sélective. Les efforts pour toujours mieux informer les usagers et le travail accompli en milieu scolaire portent aujourd'hui leurs fruits. La diminution des tonnages à incinérer et l'augmentation de ceux destinés au recyclage vont pleinement dans le sens du Grenelle de l'environnement.

Quels sont les grands projets en cours et à venir sur le territoire ?

Pour les années à venir, il apparaît évident que le premier projet important sera la mise en œuvre de la coopération avec le SICTOM Nord Allier pour l'incinération de leurs ordures ménagères et, avec toutes les autres structures intercommunales, la réalisation du centre de tri départemental et sa mise en service en 2019. Pour notre structure nos deux objectifs principaux sont déjà évoqués dans l'éditorial.

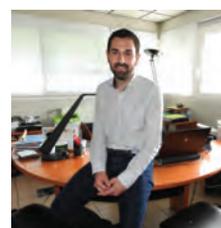


Gérard LAPLANCHE,
1^{er} Directeur
du SICTOM
Sud-Allier
1978/2011

Dans les années 1975, le schéma départemental d'élimination des déchets, imposé par l'Etat, est à l'origine de la création des Syndicats de gestion des déchets actuels. Les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ont ainsi été chargés de recenser les communes potentiellement intéressées pour adhérer à une structure sur le sud du département.

Le 20 avril 1978, la Préfecture de l'Allier, préside une assemblée générale et constitutive, rassemblant les maires ou adjoints de 85 communes, afin de créer le SICTOM Sud-Allier. Son premier siège social sera établi à Etroussat, lieu central et l'une des seules communes équipées alors d'une salle polyvalente pouvant accueillir une centaine de personnes. Un premier Bureau se constitue autour d'Ernest MAXIMIN et d'Edmond MAUPOIL, deux «figures» de l'époque. Jean PORTEJOIE sera le premier président du SICTOM Sud-Allier.

Il ne se passera que 4 ans entre la constitution officielle et le premier allumage du four de l'incinérateur, le 1^{er} mars 1982. Son implantation à Bayet, à côté de l'usine d'équarrissage n'est pas un hasard, il est le fruit d'études et de réflexions menées conjointement par les élus et la DDAF pour construire un incinérateur avec valorisation énergétique. La vapeur d'eau brute produite est directement dirigée vers l'équarrissage.



Cyril VALERO,
2^{ème} Directeur
du SICTOM
Sud-Allier
2011/mars 2018

Après les années de mise en route et de consolidation qui ont progressivement fait passer le SICTOM SUD ALLIER de 85 à 149 Communes et à le transformer en un outil particulièrement performant, tant du point de vue de la collecte que du traitement des déchets ménagers, son avenir est désormais résolument tourné vers l'extérieur.

Les partenariats tissés, toujours plus nombreux, plus intenses et plus étroits avec les autres structures de gestion des déchets du Département de l'Allier – Convention de partenariat avec Vichy Communauté, entente intercommunale avec le SICTOM Nord Allier et création de la Société Publique Locale ALLIER TRI avec les 4 acteurs publics des déchets de l'Allier – démontrent combien les élus du SICTOM SUD ALLIER ont réussi à le transformer et su faire le choix des politiques et des équipements structurants et performants au service des usagers.

Sans jamais faire preuve de dédain ou de mépris, en respectant ses partenaires et la parole donnée, le SICTOM SUD ALLIER est devenu une structure centrale du département en matière de gestion des déchets. C'est ce défi que les élus m'avaient demandé de relever lorsque j'ai été recruté en 2011. 6 ans et demi après, je crois que nous y sommes parvenus.



Sylvie THEVENIOT,
3^{ème} Directrice du
SICTOM Sud-Allier
Au SICTOM depuis
1985

Secrétaire générale,

puis responsable du personnel, des marchés publics et enfin des ressources humaines, Sylvie prend la direction du Syndicat au 1^{er} mars 2018.

Elle a vu le SICTOM évoluer, s'agrandir avec le passage de 85 à 136 communes puis à 149 récemment et l'embauche au fur et à mesure de nouveaux agents... Ce qui est resté constant durant toutes ces années, c'est la forte implication des élus qui a permis de faire du SICTOM Sud-Allier un pionnier, sur le plan départemental voire régional, en matière de projets innovants et d'outils de collecte et de traitement performants pour des coûts de gestion optimisés.



Sylvain PETIT-JEAN,
Directeur des Services
Techniques

Au SICTOM depuis 1994
Recruté en juin 1994 en tant
que responsable des collectes,
son premier dossier a été la

mise en place de la collecte sélective avec la signature du 1^{er} contrat Eco-Emballages auvergnat (15^{ème} en France). Le fort engagement du SICTOM, des élus et des administrés a été un gage de réussite avec l'un des meilleurs taux de recyclage français.

Depuis 2011, il est responsable des services techniques et supervise les services collecte ordures ménagères, collecte sélective, déchetterie, entretien et l'atelier de réparation intégré. Depuis 1994, le monde du déchets a fortement évolué avec un objectif de valorisation matière maximal qui a engendré le développement de nombreux services au sein du SICTOM avec 127 agents en 2018 contre 45 en 1994. C'est cette évolution qui rend les métiers liés au monde du déchets très intéressants. Les nouveaux challenges sont la poursuite de l'optimisation des collectes et la réduction des déchets, les années à venir vont encore être intenses.



Daniel BRUN
1^{er} avril 1982

Tout d'abord en tant que ripeur, puis gardien de déchetterie,

Daniel est en charge du chargement des emballages pour le centre de tri, au quai de transfert, depuis...

Il a été l'un des premiers agents embauchés au SICTOM pour assurer les toutes premières collectes, et se souvient qu'à l'époque, on trouvait beaucoup de végétaux, terre, ferrailles et cailloux dans les ordures ménagères...

L'arrivée des déchetteries et la généralisation du tri ont été des événements marquants et positifs.

Collecter les déchets, la 1^{ère} étape du circuit

Aujourd'hui, l'ensemble des bennes du SICTOM Sud-Allier parcourent plus de 1 150 000 km par an (640 000 litres de carburant consommés) ! Le service de collecte ne se résume plus seulement aux ordures ménagères, il faut désormais y ajouter les emballages ménagers recyclables (bacs et sacs jaunes, points tri), les encombrants et épaves et les déchets ménagers assimilés issus des activités économiques. 15 déchetteries sont également au service des usagers pour accueillir des déchets spécifiques (trop volumineux, dangereux...).

ORDURES MÉNAGÈRES

22 529 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et incinérées en 2017, soit près de 232 kg/habitant.

Au porte à porte, avec des bennes traditionnelles (1 chauffeur et 2 ripeurs) ou par points de regroupement, avec des bennes à chargement latéral (1 chauffeur) pour les zones en habitats dispersés, les agents de collecte débutent leur tournée à 5 heures, de Bayet, pour des circuits de 70 km en moyenne.

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

8 175 tonnes d'emballages ménagers recyclables ont été collectées puis recyclées en 2017, soit près de 85 kg/habitant.

Depuis 2000, la collecte des emballages s'est développée au porte à porte (sacs jaunes et bacs jaunes) et par bacs de regroupement. Elle concerne aujourd'hui plus de 90% des usagers du Syndicat.

Les communes sont également équipées de points tri, composés de 3 colonnes.

Une fois collectés, les emballages sont déchargés sur le quai de transfert avant d'être acheminés vers le centre de tri Echalière à Clermont-Ferrand. Les emballages en verre sont par ailleurs uniquement collectés grâce aux 677 colonnes implantées sur le territoire. Ils sont stockés dans une case à verre puis dirigés vers le recyclage sans transiter par un centre de tri.



Témoignage

André, Patrick et Raymond se souviennent des conditions de travail d'il y a une quarantaine d'années...

«Les premières tournées débutaient à 4 heures, les conteneurs à roulettes étaient peu nombreux et les ripeurs devaient ramasser des charges assez lourdes, avec parfois une partie des encombrants...» Les équipements de sécurité des camions étaient rudimentaires, à l'instar de nos tenues de travail : une paire de bottes et de chaussures de sécurité et une peau de mouton pour l'hiver !

En revanche, il n'était pas rare que l'on se retrouve avec les agents communaux ou d'autres équipes pour la pause casse-croûte de la matinée. Chaque petit village avait encore son bistrot, l'ambiance y était conviviale, tout comme les relations avec les usagers.

Bien sûr, il nous arrivait de trouver dans les poubelles des panses de mouton, des bidons d'huile de vidange ou de friture qui nous recouvrait entièrement lorsqu'ils explosaient dans la benne...»

LES DÉCHETTERIES, UN RÔLE DE TRANSIT ET D'ORIENTATION

En 25 ans, les déchetteries ont pris une place primordiale dans l'organisation du SICTOM Sud-Allier. Aujourd'hui, 15 déchetteries maillent le territoire pour être au plus proche des usagers et accueillir près de 28 000 tonnes de déchets (284 260 entrées enregistrées en 2017).

Nous collectons désormais plus de déchets dans nos déchetteries que dans le cadre des tournées d'ordures ménagères avec plus de 20 filières différentes visant à valoriser au mieux les catégories de déchets.



Photos d'époque, à la création du réseau de déchetteries du SICTOM Sud-Allier

Valoriser nos déchets : un défi du quotidien



Inauguration de la fin des travaux de mise en conformité en 2007

Implanté à proximité de l'usine d'équarrissage afin de pouvoir lui fournir de la vapeur brute, l'incinérateur de Bayet a été, dès ses débuts, un précurseur en matière d'économie circulaire verte et locale !

Le SICTOM Sud-Allier a confié l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères à la société LUCANE (groupe VEOLIA Propreté) dans le cadre d'une délégation de service public.

L'UVEOM traite trois types de déchets : les ordures ménagères résiduelles, les déchets industriels banals et les déchets d'activités de soins à risques infectieux. Chaque jour, ce sont environ 30 camions qui déversent leurs déchets dans la fosse de réception et plus de 100 bacs de DASRI, en provenance de 7 départements, qui sont réceptionnés sur le site de Bayet.

Les deux fours de l'UVEOM fonctionnent 24h/24 et 7 jours/7, ils ont une capacité maximale de 9 tonnes/heure.

En fournissant de la chaleur, l'étape de combustion est

au coeur du processus de valorisation énergétique.

Chaque année, ce sont ainsi près de 110000 MWh qui sont produits (l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 27 000 habitants, hors chauffage), dont environ 65000 MWh vendus à SECANIM, leur faisant économiser le contenu d'un camion citerne de fuel par semaine.

Déchets, rien ne se perd !

Lors de leur combustion, certains éléments ne peuvent être incinérés (verre, minéraux, ferrailles...). Ces résidus solides sont captés puis stockés sur une installation de maturation et d'élaboration des mâchefers avant de pouvoir être utilisés localement pour des travaux de voirie.

Les métaux récupérés à la sortie des fours et lors du déferrailage des mâchefers sont, quant à eux, orientés vers des industriels de la métallurgie afin d'être recyclés.

Depuis sa création, le fonctionnement de l'UVEOM est placé sous le signe d'une haute exigence environnementale en matière de traitement des fumées et de contrôles.

DOSSIER



Le SICTOM Sud-Allier et LUCANE vous proposent de venir visiter l'écosite de Bayet et de découvrir les coulisses de l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères.

Rendez-vous le vendredi 6 avril, de 14 heures à 18 heures et le samedi 7 avril, de 10 heures à 16 heures.

Vendredi 6 avril - 14h/18h

14h - Lancement officiel des portes ouvertes

Discours

Signature du barème F avec CITEO

Visites guidées de l'UVEOM

Port de chaussures plates obligatoires
Découverte des coulisses du traitement des déchets

Démonstration des véhicules de collecte

Benne traditionnelle
Benne à chargement latéral
Benne avec grappin
Microbenne
Stand SEMAT

Stands tri et recyclage de nos partenaires

CITEO
Valorplast
Centre de tri Echaliér
Allier Tri

Conférence / échanges avec Aair Lichens

Procédés du suivi environnemental mis en oeuvre à travers une biosurveillance autour de l'écosite de Bayet

Stands du SICTOM Sud-Allier

Posez toutes vos questions sur le tri, le compostage et la réduction des déchets
Gratuiterie de livres

Visite du quai de transfert de la collecte sélective

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?
Comment les éviter ?

Animation par le Petit Théâtre Vert

Déambulation de personnages, quiz

Samedi 7 avril - 10h/16h

Visites guidées de l'UVEOM

Port de chaussures plates obligatoires
Découverte des coulisses du traitement des déchets

Basket-tri avec le Petit Théâtre Vert

Testez vos connaissances sur le tri des déchets avec le jeu du basket-tri

Stands du SICTOM Sud-Allier

Posez toutes vos questions sur le tri, le compostage et la réduction des déchets
Gratuiterie de livres

Stand de la Recyclerie de Cusset

Présentation de la Recyclerie

Visite du quai de transfert de la collecte sélective

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?
Comment les éviter ?

Démonstration des véhicules de collecte

Benne traditionnelle
Benne à chargement latéral
Benne avec grappin
Microbenne

INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès de Stéphanie VENUAT : svenuat@sictom-sud-allier.fr ou 04.70.45.51.67

SACS JAUNES

Toutes les dates de distribution des sacs jaunes pour 2018



Distribution à domicile

BILLEZOIS, CHATILLON, DEUX-CHAISES, ISSERPENT, LAFELINE, LE BREUIL, ST CHRISTOPHE, ST ETIENNE DE VICQ, ST HILAIRE et SORBIER

Porte à porte, août 2018

CINDRE, SANSSAT et TREZELLES

Porte à porte, juillet 2018

ST GERMAIN DES FOSSES

Porte à porte, juillet 2018

+ camping-car info les 1^{ers} vendredis de chaque mois (sauf jours fériés), place du marché - 8h30/12h30

ST POURCAIN/SIOULE

Porte à porte, du 19 au 30 mars

+ camping-car info les 1^{ers} samedis de chaque mois (sauf jours fériés), parking des Cours - 8h30/12h30

VARENNES/ALLIER

Porte à porte, du 9 au 20 avril

+ camping-car info les 1^{ers} mardis de chaque mois (sauf jours fériés), marché - 8h30/12h30

GANNAT - camping car info

Lundi 11 juin, place Pasteur - 8h30/12h30

Vendredi 15 juin, parking Intermarché - 13h30/18h30

+ 2^{èmes} samedis de chaque mois (sauf jours fériés), place Pasteur - 8h30/12h30

HAUTERIVE - camping car info

Vendredi 22 juin, école - 8h30/12h30

Lundi 25 juin, parking mairie - 13h30/18h30

LAPALISSE - camping car info

Vendredi 28 septembre, parking tabac/presse - 13h30/18h30

Samedi 29 septembre, parking Market - 8h30/12h30

+ 1^{ers} jeudis de chaque mois (sauf jours fériés), parking tabac/presse - 8h30/12h30

ST GERAND LE PUY - camping car info

Vendredi 21 septembre,

place du Monument aux Morts - 13h30/18h30

ST YORRE - camping car info

Mercredi 23 mai, parking Market - 13h30/18h30

Samedi 26 mai, point tri rue Cdt Romon 8h30/12h30

+ 1^{ers} mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), marché couvert - 8h30/12h30

ABREST - camping car info

Vendredi 18 mai, rive gauche, annexe mairie - 13h30/18h30

Samedi 19 mai, parking mairie - 8h30/12h30

+ derniers mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), parking mairie - 8h30/12h30

BELLENAVES - camping car info

Mercredi 18 juillet, place mairie - 8h30/12h30

BILLY - camping car info

Vendredi 14 septembre, place de l'ancien marché - 8h30/12h30

CHANTELLE - camping car info

Mercredi 12 septembre, place de la Libération - 8h30/12h30

Samedi 15 septembre, place de la mairie - 8h30/12h30

CHARROUX - camping car info

Lundi 16 juillet, mairie - 13h30/18h30

CREUZIER LE VIEUX - camping car info

Samedi 16 juin, parking mairie - 8h30/12h30

Lundi 18 juin, Les Roussilles - 13h30/18h30

Mercredi 20 juin, Crépin - 8h30/12h30
+ derniers jeudis de chaque mois (sauf jours fériés), place des Guinards - 8h30/12h30

EBREUIL - camping car info

Jeudi 19 juillet, parking mairie - 8h30/12h30

Vous pouvez récupérer votre dotation de sacs jaunes dans chacune des communes mentionnées ci-dessus et vous pouvez les faire prendre par vos voisins ou votre famille.

Un dépôt de sacs jaunes est également organisé dans chaque mairie.



ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Repair Café : rien ne se perd, tout se répare !

Réduire le gaspillage, déjouer l'obsolescence programmée des produits électriques et électroniques qui nous entourent, tout en créant du lien... Autant d'objectifs auxquels répondent les Repair Café. Des endroits encore peu connus en campagne mais qui commencent à devenir populaires en ville.

L'Atallier à Moulins et l'association Repair Café à Clermont-Ferrand, lancés depuis quelques mois, ont déjà trouvé leur public.

On vous explique tout...



Echanges de savoir-faire, rencontres inter-générationnelles... dans une ambiance conviviale



Consommer autrement. Prendre le temps d'apprendre à réparer ses objets du quotidien au lieu de les jeter, le tout en créant de la cohésion sociale autour d'un café. Voilà l'idée originale des Repair Café dont le concept est simple : il s'agit de mettre en relation les demandeurs ayant des objets à réparer avec des personnes compétentes dans des domaines spécifiques (réparation de vélos, mécanique, électricité, électronique, informatique ou encore couture). Ces bénévoles vont apporter leur savoir-faire et leurs connaissances pour établir

un diagnostic puis, si possible, aider à réparer l'objet apporté avec les outils mis gratuitement à disposition. Une contribution financière (ou un gâteau !) peut être demandée, selon le fonctionnement des structures.

Dans 50% des cas, les objets repartent chez leurs propriétaires en état de marche le jour même. Dans certains cas, des pièces détachées peuvent être nécessaires, il faudra les acheter et revenir avec lors d'un prochain atelier.

Des conseils au rendez-vous

Si l'objet ne peut pas être réparé, pas de panique, tout n'est pas perdu pour autant... les bénévoles vont pouvoir indiquer d'où vient le problème et si la réparation vaut le coût d'être engagée, c'est

toujours bon à savoir et c'est aussi du temps de gagné !

Eviter la production de déchets à la source

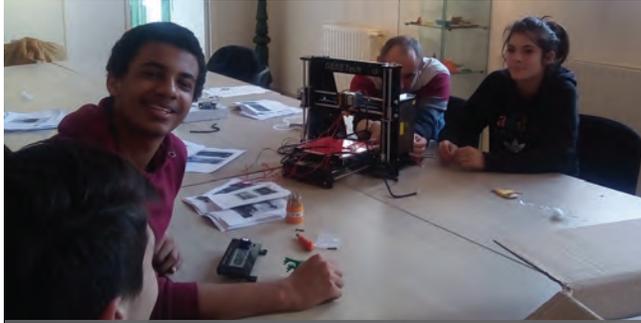
Les Repair Café s'inscrivent également dans une démarche de sensibilisation à une consommation plus responsable et à l'obsolescence programmée... Nous ne sommes pas obligés de racheter systématiquement nos appareils qui tombent en panne après quelques années seulement de bon service.

Au-delà du côté pratique des Repair Café réside en effet une réflexion sur notre société de surconsommation. Souvent, les organisateurs proposent d'ailleurs de peser les objets réparés afin d'évaluer concrètement le poids des déchets évités, qui n'est pas négligeable...

LE SAVIEZ-VOUS ?

*La réutilisation ou la réparation d'un objet d'un kilo équivaut à un kilo d'émissions de CO2 évitées !
On estime, en 2015, dans le monde, que les Repair Café ont permis d'éviter 200 000 kilos d'émissions de CO2.*

Le FABLAB de Lapalisse



Workshop en partenariat avec le collège de Lapalisse pour monter une imprimante 3D



Animation Domoti'crêpes

Un Fablab, qu'est-ce que c'est ?

Un Fablab c'est comme un atelier. Il peut y avoir des machines traditionnelles pour travailler le bois, les métaux, réparer, créer, mais on y trouve aussi des machines numériques telles que des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

Recycler ? C'est possible ! Si les Fablabs offrent la possibilité de créer des choses, ils permettent aussi de réparer des objets cassés ou de les améliorer : recoudre un vêtement, fabriquer une pièce cassée qui n'est plus disponible en service après-vente, etc...

Il s'agit aussi d'un espace de rencontres, de coopérations et de créations, ouvert à tous les publics. L'impact social des échanges entre les différents utilisateurs est ainsi au coeur de la démarche globale : formations, entraide, dynamisation du territoire...

Pas très loin de chez nous...

La communauté de communes du Pays de Lapalisse a ouvert son Fablab en mars 2017. Au centre des préoccupations des élus et des agents : développer l'entrepreneuriat et vulgariser l'outil numérique auprès du plus grand nombre. Jeunes, entreprises, associations, particuliers... chacun expérimente et apporte son savoir-faire.

Aujourd'hui, la structure compte une trentaine d'adhérents qui peuvent développer leurs projets seuls ou en commun avec l'aide de plusieurs machines : une découpeuse-laser pour travailler sur du bois, du plexiglas, du carton ou de l'aluminium, des imprimantes 3D et un plotter de découpe pour la confection d'autocollants ou du flocage.

Depuis début 2018, une association a été créée : l'Association FABLAB de Lapalisse. Elle est composée de passionnés qui constituent autant de « personnes ressources » motivées pour vulgariser l'esprit FabLab, en proposant notamment un volet animation.

Vers un projet commun de création d'un Repair Café

Le Fablab de Lapalisse et le SICTOM Sud-Allier ont pour projet de développer l'idée d'un Repair Café dans les locaux du Fablab.

Le Fablab pourrait mettre à disposition ses machines qui peuvent notamment servir à fabriquer des pièces de rechange pour les réparations d'appareils et le SICTOM fournirait des pièces détachées issues d'objets déposés en déchetterie.

Afin que ce projet puisse voir le jour, nous recherchons des bénévoles ayant envie de partager leur savoir et des conseils techniques pendant quelques heures. **Rendez-vous pour la 1^{ère} édition du Repair Café, le samedi 2 juin 2018, de 10h à 16h, 26 rue Winston Churchill à LAPALISSE !**

Une autre cession est programmée pour fin novembre 2018.

WANTED

Dans le cadre du lancement d'un Repair Café, nous recherchons : des bénévoles réparateurs, particuliers ou professionnels, qui pourraient se rendre disponibles pour des ateliers réparation.

Vous avez des compétences en électronique, électricité, mécanique, couture... ? Contactez Damien BEURRIER au SICTOM : dbeurrier@sictom-sud-allier.fr ou 04.70.45.51.67

Interview (site du Département de l'Allier) d'Alain Loriolle, Directeur général de la ville de Lapalisse et de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse

«Le Fablab est devenu pour moi une évidence. Il permet de développer le partage de connaissance, les échanges intergénérationnels, l'inventivité. C'est un véritable vivier de la création d'entreprise, et un excellent moyen de favoriser la rencontre entre les personnes créatives et les techniciens. Il est aujourd'hui incontournable de se tourner résolument vers le numérique, pour en vulgariser les usages, susciter la créativité de nos concitoyens et surtout celle des jeunes, de manière à leur faire comprendre qu'ils ont à portée de main tous les ingrédients pour créer leur propre job au Pays. C'est un des enjeux de notre Fablab.»

ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Gaspillage évité, bénéfices assurés...



Réduire et trier ses déchets, ce n'est pas réservé aux seuls particuliers... Petites, moyennes et grandes entreprises, commerces, collectivités ou encore associations et clubs ont également leur rôle à jouer et ont beaucoup à y gagner !

Avec la loi de transition Énergétique pour la Croissance Verte, de nouvelles obligations réglementaires s'imposent par ailleurs aux industriels pour le tri de leurs déchets. Cette dernière encourage en effet la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Pourquoi, comment, avec quel accompagnement ? On vous dit tout...

La plupart des mesures qui sont entrées en vigueur depuis 2016 visent à impliquer de plus nombreux acteurs dans les efforts nécessaires pour améliorer les performances françaises en terme de tri, de collecte et de valorisation des déchets.

Le décret du 10 mars 2016 oblige ainsi tous les producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, mais aussi commerces, collectivités...), à instaurer le tri à la source et la valorisation de 5 flux de déchets à compter du 1^{er} juillet 2016... Ce décret doit favoriser l'accélération de la valorisation des déchets de papier-carton, métal, plastique, verre et bois.

Qui est concerné ?

Cette réglementation impacte directement les entreprises, commerces et administrations qui produisent plus de 1100 litres de déchets par semaine et par site.

Et les papiers de bureau ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toute entité regroupant plus de 20 employés de bureau se doit de trier les papiers de bureau en vue de leur recyclage : imprimés papier, livres, publications de presse, articles de papeterie façonnés, enveloppes et pochettes postales et papiers à usage graphique.



Les papiers représentent aujourd'hui les $\frac{3}{4}$ des déchets produits dans les entreprises. Chaque salarié consomme environ trois ramettes de papier par mois et seulement 15% sont recyclés en France...

Pourquoi c'est important de trier ses papiers de bureau ?

Les entreprises utilisent principalement du papier ramette et des cahiers qui sont des papiers facilement recyclables. La fibre qui les compose est de très bonne qualité et il y a très peu de perturbateurs. Il n'est donc quasiment pas nécessaire d'y ajouter de la pâte vierge pour obtenir un produit de très bonne qualité.

Mettre en place une politique papier est un projet simple, engageant la structure sur le chemin de la responsabilité sociétale d'entreprise.

Le SICTOM Sud-Allier est à vos côtés

Pour répondre aux obligations règlementaires de tri des déchets à la source, le SICTOM propose des accompagnements spécifiques, adaptés aux structures.

Dans un premier temps, les structures sont invitées à évaluer le poids de leurs déchets annuels. Peu à peu, avec l'aide du SICTOM, les différents interlocuteurs commencent à intégrer les notions de tri dans leur fonctionnement : certains déchets peuvent par exemple être repris par des sociétés spécialisées ou retournés chez les fournisseurs pour y être recyclés et reconditionnés.

Nous pouvons ainsi participer à l'équipement des locaux en petites ou grosses poubelles réservées au tri des papiers ou des emballages recyclables. Une signalétique dédiée est également déployée.

Pour encourager l'adhésion des salariés et répondre à toutes leurs questions pratiques, des formations ou stands ludiques peuvent être programmés.

Trouver ensemble des solutions écologiques et économiques

Trier c'est bien, mais, selon l'adage, "les meilleurs déchets restent ceux qu'on ne produit pas". Des pistes peuvent être expérimentées dans ce sens avec des choix d'achat et d'usage différents : passer d'un grammage de 80 à 75 pour le papier permet ainsi d'économiser 200 kg de papier par an ! Inciter les salariés à imprimer en recto-verso, dématérialiser les fax...

D'autres actions peuvent être mises en place simplement et rapidement : remplacer les gobelets jetables par des mugs, collecter les piles.

Moins les poubelles seront remplies, moins la redevance spéciale sera élevée...



Le Naturopôle, laboratoire d'écologie industrielle

Créé en 1995 et tourné dès le départ vers une démarche globale de développement durable, le parc du Naturopôle Nutrition Santé est implanté à St Bonnet de Rochefort, sur la première zone économique à thème certifiée ISO 14001 en Auvergne.

Les cinq entreprises du parc se retrouvent ainsi autour d'actions telles que la limitation des flux logistiques et l'approvisionnement de matières premières en circuits courts.

Vers une valorisation optimale des déchets

Se développer durablement, en préservant l'environnement, c'est aussi gérer sa production de déchets...

Le tri des déchets "classiques" est ainsi généralisé sur l'ensemble du Naturopôle. Un bassin tampon a également été créé sur la zone, en partenariat avec la commune, afin de pré-traiter les déchets d'extraits de plantes avant qu'ils soient dirigés vers la station d'épuration. Les déchets biodégradables sont quant à eux dirigés vers un méthaniseur agricole à St Pourçain/Sioule et 150 tonnes de biomasses ont été collectées par Echalière, pour Herbal T, en 2017. Par ailleurs, la société VT Green travaille depuis plusieurs années pour valoriser les "déchets" de plantes des autres structures du parc, comme Herbal T. De nombreuses recherches sont menées autour d'extraits de thé ou encore de passiflore, dans le but de valoriser ces matières résiduelles en matières premières. Les travaux visent en effet à transformer les déchets biodégradables des entreprises du Naturopôle, provenant de la première transformation des plantes, en gaz et leur fournir en retour l'énergie nécessaire à leur activité, ou en biochars pour fabriquer ensuite des amendements bio-sourcés pour l'agriculture.

Toutes les structures visent la création d'une boucle vertueuse en circuit court qui pourrait faire disparaître la production de déchets ultimes sur le site...

Des déchets au street art, il n'y a parfois qu'un pas ! Les big-bag en toile dans lesquels sont expédiés certaines plantes pour Herbal T ont été récupérés par le Street Art City basé à Lurcy-Lévis afin de créer... des photophores !



Coordonnées : Parc Naturopôle Nutrition Santé - Village d'Entreprises 03800 Saint Bonnet de Rochefort

COLLECTE & TRAITEMENT



Un système de guidage équipe chaque benne de collecte

L'informatique embarquée comme outil d'amélioration continue de la qualité du service aux usagers

Aujourd'hui, la flotte de véhicules de collecte du SICTOM Sud-Allier est entièrement équipée d'un système de géolocalisation permettant d'améliorer à la fois la qualité du service rendu aux usagers et les conditions de travail et de sécurité des agents.

Découvrons d'un peu plus près ce système.

Les 36 bennes de collecte du SICTOM sont équipées d'un système de géolocalisation spécifique couplé à une interface de consultation dédiée. Les 150 circuits de collecte existants sont accessibles à tous les camions du Syndicat.

Apporter des réponses précises et rapides aux usagers

Lorsque des usagers nous contactent pour des poubelles non collectées, nous pouvons

désormais leur apporter des réponses précises et fiables puisque nous consultons le déroulé de la tournée en temps réel. Nous pouvons ainsi leur préciser l'heure de passage de la benne et éventuellement les aléas rencontrés lors de la collecte. L'objectif étant de renseigner au mieux les usagers.

Simplifier les échanges entre services

Erreurs de tri, stationnement gênant, demande d'élagage ou bac cassé... Autant d'anomalies de collecte que les chauffeurs peuvent maintenant signaler directement sur leur écran grâce à quelques clics.

Les échanges entre équipes de collecte et services administratifs sont simplifiés et s'effectuent au quotidien. Les interventions nécessaires à la résolution du problème sont alors plus facilement et plus rapidement traitées. Le travail de chacun est en effet mieux coordonné :

les ambassadeurs du tri ont une liste d'adresses sur lesquelles les agents de collecte ont constaté des erreurs de tri, ils peuvent se rendre sur place pour ré-expliquer les consignes. Lorsqu'un bac est cassé, le service maintenance peut intervenir à domicile.

Améliorer les conditions de travail

Ces outils sont aussi une véritable assistance aux chauffeurs, notamment pour les remplaçants. Un chauffeur ne connaissant pas la tournée peut en effet suivre n'importe quel circuit grâce au guidage du GPS.

Les GPS permettent aussi de connaître la position exacte du camion et d'en faciliter le dépannage si nécessaire.

Le système de géolocalisation permet ainsi de mettre à disposition un tableau de bord complet afin de visualiser l'activité de la flotte des véhicules tout en améliorant les circuits de collecte et en maîtrisant les coûts.

Sécurisation des collectes

Suppression des marches arrière et des collectes bilatérales sur certaines routes à forte fréquentation

Le SICTOM Sud-Allier se base sur la recommandation R437 de la CNAMTS et sur le règlement de collecte qui considèrent que la marche arrière «constitue un mode de fonctionnement anormal sauf en cas de manœuvre de repositionnement».

Le terme de «recommandation» peut être discuté mais il faut savoir que les recommandations de la CNAMTS «ne constituent pas une réglementation, mais leur non-respect peut entraîner des conséquences juridiques».

Ce travail a été initié au sein du SICTOM il y a quelques années et a nécessité plusieurs étapes.

Tout d'abord un recensement de toutes les marches arrière que les camions du SICTOM Sud-Allier réalisent sur les 136 communes du territoire. Il en fut trouvé plus de 900.

Ensuite, des visites sur le terrain ont été nécessaires pour rechercher plusieurs pistes afin de résoudre ces marches arrière en privilégiant le maintien de la collecte au porte à porte. Des rencontres avec les mairies des communes concernées ont été programmées pour étudier chaque cas et choisir une solution en commun.

Un courrier explicatif a alors été envoyé aux foyers qui ne bénéficieront plus de collectes au porte à porte, chacun pouvant opter pour la solution qui lui convient : fourniture d'un bac individuel à présenter en bout de rue ou mise à disposition d'un bac collectif sur un point de collecte défini.

Après les retours des usagers, chaque équipe a été informée des solutions retenues et des modifications apportées aux circuits de collecte.

Les livraisons de bacs, individuels et collectifs, ont débuté en février afin de permettre l'application des modifications des tournées.

Mise en service d'une microbenne

Dans certains cas, l'utilisation d'une microbenne a été décidée. Vous pouvez d'ores et déjà la croiser sur quelques secteurs depuis septembre 2017.

Cette microbenne est en fait une petite benne à ordures ménagères montée sur un châssis de fourgon, ce qui lui permet de passer dans des endroits inaccessibles aux bennes traditionnelles.

Changement des heures de collecte



Les modifications des circuits de collecte engendrées par la suppression des marches arrière et des collectes bilatérales peuvent impacter les heures de passage des camions...

Pensez à bien sortir vos poubelles la veille de votre jour de collecte.

Elle est ainsi utilisée pour supprimer des collectes à pieds et réduire la pénibilité du travail des ripeurs. Dans certains bourgs anciens, ils partaient en effet dans quelques rues impraticables en camion afin de rassembler les sacs en un seul point.

La microbenne est aussi utilisée dans le cadre de la suppression des marches arrière pour les cas où l'implantation de bacs collectifs est impossible en raison du patrimoine historique de la commune ou du risque de dépôt sauvage qui engendrerait des problèmes de propreté et de salubrité.



COLLECTE & TRAITEMENT



Installation de Maturation et d'Elaboration des mâchefers à Bayet

Les mâchefers d'incinération de déchets non dangereux sont les résidus solides (très riches en matière minérale) qui résultent de la combustion en sortie basse des fours. Avant d'être valorisés, les mâchefers passent par des opérations de préparation (extraction des métaux ferreux et non-ferreux, puis maturation moyenne de 3 mois avec des analyses effectuées mensuellement) sur l'installation de maturation et d'élaboration située sur l'écosite de Bayet.

L'utilisation de graves de mâchefers en travaux publics bénéficie d'un encadrement réglementaire depuis plus de 20 ans. Deux millions de tonnes sont ainsi recyclées en France chaque année.

Selon leurs caractéristiques environnementales, dans le respect des prescriptions de l'arrêté ministériel du 18-11-2011, les graves de mâchefers recyclées peuvent être utilisées en sous-couche routières ou en remblai, dans certaines conditions prédéfinies.

Les graves de mâchefers, un matériau alternatif 100% local

La transition vers une économie circulaire plus durable nécessite aujourd'hui d'optimiser l'utilisation de matériaux alternatifs dans les chantiers de travaux publics. Cela réduit le recours aux ressources naturelles épuisables et limite le transport. Le choix d'employer des graves de mâchefers dans des chantiers locaux s'inscrit dans cet objectif d'utilisation efficace de nos ressources.

Valoriser les mâchefers localement c'est aussi affirmer l'engagement des élus et maîtres d'ouvrage à mettre en action les principes vertueux de l'économie circulaire...

Que deviennent les 13 000 tonnes de graves de mâchefers produites chaque année par l'UVEOM de Bayet ? Réponse en photos et à travers quelques exemples très concrets.

Bayet, Etroussat, Lapalisse, St Pourçain... les communes l'ont adopté



En 2017, Eurovia a effectué des travaux sur plusieurs secteurs de Bayet et a utilisé des mâchefers en sous-couche de voirie. Le recours à ce matériau a été d'autant plus pertinent sur ce chantier que les coûts de transport étaient réduits.

Connus sur le plan national, les mâchefers peuvent facilement être utilisés en lieu et place des granulats, pour des performances équivalentes, si la teneur en eau du produit est bien surveillée avant sa mise en oeuvre.

Depuis de nombreuses années, la commune d'Etroussat utilise des graves de mâchefers, un matériau peu coûteux, qui se compacte bien et qui reste stable. En sous-couche de 20 à 30 cm, les mâchefers sont comparables aux cailloux. En outre, ils sont bien triés.

La commune utilise depuis longtemps les mâchefers pour la réfection des chemins et l'an passé comme sous-couche pour la réfection du trottoir de la rue de la Mairie.



DANS NOS DÉCHETTERIES

Depuis le 1^{er} mars, les déchetteries de Charmeil, Seuillet/St Germain des Fossés, St Yorre et Cusset (celle-ci étant gérée par Vichy Communauté), sont équipées de barrières avec un lecteur de badges.

Que vous soyez particuliers, professionnels, collectivités ou associations, vous devrez désormais avoir votre badge pour pouvoir accéder à ces 4 déchetteries.

On vous explique tout...

Hormis la mise en place de barrières actionnées grâce aux badges d'accès, les modalités de dépôts restent identiques dans les 4 déchetteries implantées dans le bassin vichyssois : les dépôts des particuliers sont toujours gratuits (sauf pour la plateforme végétaux de Charmeil) et pour les professionnels, certains dépôts restent payants, selon les tarifs en vigueur. Le nombre de passage ne sera toujours pas limité. Pour tout dépôt supérieur à 5m³, merci de contacter le SICTOM avant de vous rendre en déchetterie.

Un badge gratuit

Le SICTOM Sud-Allier dote gratuitement chaque foyer d'un badge d'accès, il suffit d'en faire la demande en complétant le bulletin reçu dans votre boîte aux lettres fin 2017 ou en remplissant



le formulaire en ligne sur un portail dédié.

Les professionnels et collectivités sont dotés d'un badge par véhicule susceptible de se rendre dans ces déchetteries. La demande de badge est identique.

Une fois muni de votre badge, il suffira de le présenter au lecteur situé avant les barrières.

Pourquoi un badge est-il nécessaire ?

Le SICTOM et Vichy Communauté ont travaillé en partenariat pour trouver un système permettant de mieux contrôler la provenance des déchets déposés dans ces quatre déchetteries. Grâce à ces badges, il sera plus facile de savoir d'où viennent les déchets et le dispositif de refacturation entre les deux collectivités en sera ainsi clarifié.

Ces badges répondent aussi à un autre objectif :

- Distinguer les particuliers des professionnels, ces derniers étant équipés d'un badge spécifique permettant de mesurer précisément leurs apports.

Je n'ai pas mon badge, que faire ?

Si vous avez déjà fait votre demande de badge et qu'elle a été validée, vous devriez le recevoir dans les prochaines semaines par voie postale.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande de badge, vous pouvez encore le faire :

- Sur le www.sictomsudallier.fr (rubrique actus), le bulletin est en téléchargement
- Sur le portail dédié : acces-dechetterie-sictom.horanet.com

Les gardiens de déchetteries sont à votre disposition pour tout renseignement et seront également disponibles pour faciliter l'accès à chacun.

N'hésitez pas à contacter le service déchetterie du SICTOM au 04.70.45.51.67 pour tout renseignement complémentaire.

Des travaux dans 2 déchetteries

En 2018, deux déchetteries vont bénéficier de travaux :

- Création de trois quais supplémentaires à la déchetterie de BAYET
- Création de deux quais supplémentaires et d'une plateforme pour le stockage du compost, reconfiguration du bas de quai (endroit où sont déposés les bennes) et réfection des enrobés sur la plateforme d'accueil pour la déchetterie du MAYET DE MONTAGNE

L'ASTUCE RÉDUC

Livres-service !

Boîtes à livres, kasabouk... quelque soit leur nom, leur forme et les matériaux qui les composent, ces contenants fleurissent dans nos communes depuis quelques années. Même les anciennes cabines téléphoniques désaffectées se transforment parfois en mini bibliothèques.

Le principe est simple, il s'agit d'installer dans un lieu public, ou une structure, une boîte dans laquelle il est possible de déposer, échanger ou emprunter un livre de manière gratuite et sans aucune contrainte, si ce n'est bien sûr de respecter l'initiative.

L'objectif est d'autoriser tous ceux qui le souhaitent à emprunter ou déposer des livres en bon état, 24h/24 et de permettre à de nombreux ouvrages qui sommeillent sur nos étagères, de poursuivre leur chemin au sein de nouveaux foyers.

Après quelques semaines, ces boîtes deviennent souvent des lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnels : un bon moyen pour dynamiser les campagnes !

Vous souhaitez implanter une boîte à livres dans votre commune ou au sein de votre structure ? Le SICTOM Sud-Allier peut vous accompagner : fourniture de matériaux de récupération et de livres, communication...

Nous pouvons également répertorier les boîtes à livres déjà implantées afin d'en diffuser les coordonnées et les photos sur notre site internet et notre page Facebook. Adressez-nous les informations par mail : svenuat@sictom-sud-allier.fr.



Inauguration de la Kasabouk à LUNEAU (photo de Mme Jacqueline LAUSTRIAT)

Qu'est-ce que je fais de mes vieux livres ?

Particuliers, bibliothèques, établissements scolaires, ... Vous prévoyez de faire le tri dans vos livres et vous ne savez pas quoi faire de ceux que vous ne conserverez pas ?

Les livres, revues, dictionnaires et encyclopédies en **mauvais état doivent être déposés dans les bacs jaunes ou les colonnes papier/carton**. Ils seront dirigés vers le recyclage et seront ainsi utiles pour fabriquer de nouveaux ouvrages.

En revanche, s'ils sont en bon état, pourquoi ne pas les faire circuler ?

Gratuiteries de livres

Il serait dommage de jeter des livres en bon état qui peuvent faire le bonheur des petits comme des grands lecteurs...

Toujours avec l'idée de réduire notre production de déchets et de favoriser l'économie circulaire et le partage, le **SICTOM Sud-**

Allier propose de récupérer ces livres- selon des modalités à définir conjointement-, afin de **pouvoir les proposer au grand public lors de gratuiteries** organisées régulièrement sur le territoire à l'occasion de distribution de sacs jaunes ou de stands de sensibilisation sur les manifestations locales. Romans, livres de cuisine, policiers, BD, livres jeunesse, mais aussi livres scolaires... si vous souhaitez nous confier vos ouvrages, contactez-nous (svenuat@sictom-sud-allier.fr).

Pensez aussi aux associations locales, bibliothèques ou écoles qui peuvent être intéressées. La Recyclerie de Cusset récupère



également les livres pour les proposer à petits prix dans les rayons de son magasin.

De multiples solutions existent, il suffit d'y penser !

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

3 modèles de composteurs, en bois, livré en kit

Nos stocks seront renouvelés courant mai/ juin, il se peut que votre commande ne puisse pas être honorée dès sa réception



bioseau
10 litres



aérateur

A renvoyer au SICTOM Sud-Allier - 10 rue des Bouillots - 03500 BAYET

Pour tout renseignement : 04.70.45.51.67 ou 0 800 831 628

La facture sera envoyée par le Centre des Finances Publiques de Saint-Pourçain/Sioule

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE* :

E-MAIL (pour envoi documentation compost + actus SICTOM) :

- Commande livrée en déchetterie de (Bayet, Bellenaves, Chantelle, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Le Mayet de Montagne, Monétay/A., St Germain des Fossés, St Gérard le Puy, St Prix, St Yorre, Tronget, Varennes/A.)
- Installation du composteur gratuite à domicile par un maître-composteur (du lundi au vendredi, de 9h à 17h30)

Qté commandée	Produit	Montant TTC/unité	Montant total
	300 litres	30€ TTC**	
	600 litres	42€ TTC**	
	800 litres	58€ TTC**	
	Aérateur	5€ TTC**	
	Bioseau	3,50€ TTC**	
Montant TTC à payer			

Fait à le Signature

Je joins mon règlement par chèque à mon bon de commande à l'ordre du "Centre des Finances Publiques"

* Le SICTOM Sud-Allier vous contactera lorsque votre composteur sera disponible en déchetterie ou pour un RDV

** Tarifs en vigueur en 2018, uniquement valables dans la limite des stocks

Cadre réservé à la livraison

Marchandise récupérée/livrée le : Nom agent SICTOM :

Signature agent : Signature client :

